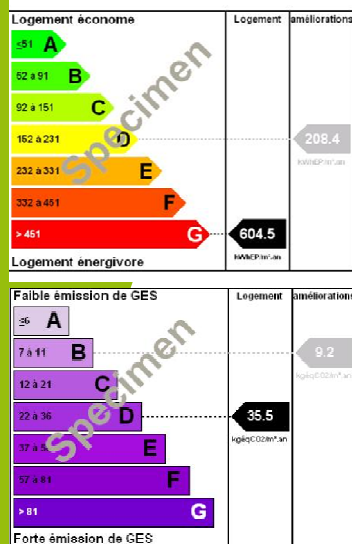


**Centre
Départemental
d'Amélioration de
l'Habitat
PACT de Côte d'Or**

**Projet de
réhabilitation
d'un logement
locatif**



Les travaux permettront :

=> de passer de l'étiquette G à l'étiquette D.

=> de réaliser une amélioration de la performance énergétique de **66%** et une réduction de l'émission de gaz à effet de serre de **74%**



Contexte :

Madame F., propriétaire bailleur, doit réhabiliter complètement son appartement de 85 m² mis en location.

Nature des travaux :

Réhabilitation du logement
Coût total des travaux : 30 000 € HT.

Plan de financement :

=> ANAH 10 500 € + 2 000 € (prime de réservation)
=> Conseil Général: 1 500 €
Total = 13 500 € soit 45% du montant HT des travaux.

+ crédit d'impôt éventuel
+ 60% d'abattement sur les revenus locatifs

=> Loyer pratiqué : 425 € (85 m²)

=> 60% d'économies prévues sur les factures énergétiques